

Conseil des Ministres des
Affaires Etrangères de l'OIC
OIC Council of Foreign Ministers
مجلس وزراء الخارجية
لمنظمة التعاون الإسلامي
Yaoundé, 29 - 30 août 2024

YAOUNDE, 29 - 30 AOÛT 2024

Palais des congrès



DOSSIER DE PRESSE

Thème :

« Développement des Infrastructures de Transport et de Communication : Instrument
majeur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité »



contact@cmaeociyaounde2024.cm



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DE
LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES
DIPLOMATIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS

DEPARTMENT OF COMMUNICATION
DOCUMENTATION AND DIPLOMATIC
ARCHIVES

No. 00058
DIP/D10/D4

Yaoundé, 14 AOUT 2024

**PRESS RELEASE - RADIO
- other outlets**

The Minister of External Relations hereby informs the public, both national and international, that Cameroon shall be hosting the 50th *Council of Foreign Ministers (CFM), Organization of Islamic Cooperation (OIC)*, on 29 and 30 August 2024 at the Yaounde Conference Centre.

The theme for the 50th CFM is “Developing Intra-OIC Transport and Communication Facilities: A Major Instrument in Fighting Poverty and Insecurity”.

Said theme is in keeping with the OIC vision of showing the determination of OIC Member States to striving together in promoting close cooperation and affording mutual assistance in the economic, scientific, cultural and spiritual spheres.

It would be worthwhile underscoring that the OIC, with its fifty-seven Member States spread over Africa, Asia, America and Europe, is the second largest international organization in the world.

Cameroon has been an OIC member since June 1974. For this particular year, of the 50th Anniversary of Cameroon Membership with the Organization of Islamic Cooperation (OIC), the Yaounde CFM shall thus be an opportunity to showcase the excellent cooperation relations binding Cameroon and the OIC and equally promoting the brand image of Cameroon as “a land of opportunity and legendary hospitality”.



[Handwritten signature]
MIRECCA MIRECCA



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINISTÈRE DES RELATIONS EXTERIEURS
DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DE
LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES
DIPLOMATIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF EXTERNAL RELATIONS
DEPARTMENT OF COMMUNICATION
DOCUMENTATION AND DIPLOMATIC
ARCHIVES

00058
N° DIPLUD10/D4

Yaoundé, le 14 AOÛT 2024

COMMUNIQUE RADIO/ PRESSE

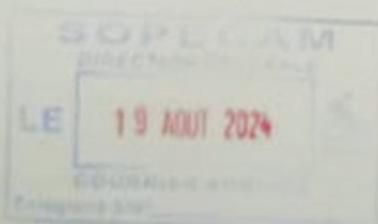
Le Ministre des Relations Extérieures informe l'opinion publique nationale et internationale que, le Cameroun abritera les travaux du 50^{ème} Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) du 29 au 30 août 2024 au Palais des Congrès de Yaoundé.

Le thème de ce 50^{ème} CMAE est: « Développement des Infrastructures de Transport et de Communication intra-OCI, instrument majeur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité ».

Ce thème est en droite ligne avec la vision de l'OCI qui exprime la détermination des Etats membres à se concerter dans l'objectif de promouvoir une coopération étroite et une assistance mutuelle dans les domaines économique, scientifique, culturel et spirituel.

Il convient de souligner qu'avec ses cinquante-sept Etats membres répartis sur les continents africain, asiatique, américain et européen, l'OCI est la deuxième plus grande Organisation internationale au monde.

En cette année du cinquantenaire de l'adhésion du Cameroun à l'Organisation pour la Coopération Islamique (OCI) depuis juin 1974, les assises de Yaoundé seront une occasion de magnifier les excellentes relations de coopération entre le Cameroun et l'OCI et de promouvoir l'image de marque du Cameroun « Terre d'opportunités et d'hospitalité ».



Signature
ROSELLA ABELLA



SOMMAIRE

QU'EST-CE-QUE LE CMAE	4
SES MISSIONS.....	6
THEME DU 50 ^E CMAE.....	6
ENJEUX DU 50 ^E CMAE.....	8
LE CMAE AU CAMEROUN	10
L'OCI, UNE ORGANISATION UNIVERSELLE QUI RASSEMBLE LES PAYS AYANT EN COMMUN L'ISLAM.....	11
L'OCI, UNE ORGANISATION DE SOLIDARITÉ ET DE COOPÉRATION MULTILATÉRALE.....	11
CE QUE L'OCI N'EST PAS	12
ÉTATS MEMBRES DE L'OCI	13
A PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ISLAMIQUE S.E. HISSEIN BRAHIM TAHA	15
CONTACTS UTILES	17

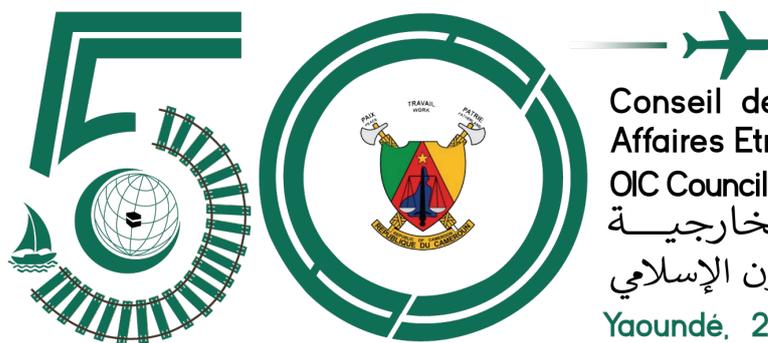


QU'EST- CE QUE LE CMAE ?

Le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la 2^{ème} instance décisionnelle de l'OCI après le Sommet des Rois, Chefs d'Etat et de Gouvernement (Sommet Islamique).

Conformément au chapitre V, article 10 alinéa 1 de la Charte de l'OCI révisée et adoptée lors du 11^{ème} Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal du 13 au 14 mars 2008, le CMAE se tient une fois par an dans l'un des Etats membres de l'Organisation.

Toutefois, une session extraordinaire du Conseil peut se tenir à l'initiative de tout Etat membre ou du Secrétariat Général de l'OCI, sous réserve de l'approbation de la majorité simple des Etats membres.



Conseil des Ministres des
Affaires Etrangères de l'OCI
OIC Council of Foreign Ministers
مجلس وزراء الخارجية
لمنظمة التعاون الإسلامي
Yaoundé, 29 - 30 août 2024



SES MISSIONS

De manière générale, le CMAE examine les voies et moyens de mise en œuvre de la politique générale de l'OIC telle que définie par le Sommet Islamique. Plus particulièrement, il est chargé de :

- Adopter des décisions et résolutions sur les questions d'intérêt commun relatives à la réalisation des objectifs et la politique générale de l'OIC ;
- Assurer le suivi de l'évolution du processus de mise en œuvre des décisions adoptées par les sessions antérieures du Sommet et du Conseil des Ministres des Affaires étrangères ;
- Examiner et approuver le programme, le budget et les autres comptes Administratifs et financiers du Secrétariat Général et ses organes ;
- Examiner toute question affectant un ou plusieurs Etats membres, chaque fois qu'une demande est formulée à cet effet par l'Etat membre concerné, en vue de prendre les mesures appropriées ;
- Recommander la création éventuelle de tout nouvel organe ou nouveau Comité ;
- Élire le Secrétaire Général et ses adjoints ;
- Recommander la convocation d'autres réunions ministérielles sectorielles afin d'examiner des questions spécifiques qui interpellent la Oummah Islamique.



Les travaux de la 49^e session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) le 16 mars 2023 à Nouakchott, avec la participation du Maroc.



THEME DU 50^e CMAE

Le thème du 50e CMAE est « **Développement des Infrastructures de Transport et de Communication intra-OCI : Instrument de lutte contre la pauvreté et l'insécurité** ». Cette thématique est d'actualité dans un contexte où l'OCI fait face à des défis majeurs liés au développement socio-économique et à la sécurité de ses Etats membres. A cet égard, elle rentre en droite ligne des objectifs de l'OCI, notamment la promotion de la coopération économique et commerciale entre les pays islamiques en vue de parvenir à une intégration économique entre eux, conduisant à un marché islamique commun. Plus concrètement, le thème du 50e CMAE s'inscrit dans le prolongement du projet de chemin de fer de l'OCI Dakar-Port-Soudan, qui vise à renforcer la connectivité du transport dans le monde islamique afin de densifier les échanges commerciaux, les investissements, les services, le tourisme intra-OCI et d'autres activités économiques, pour un développement durable et inclusif des peuples de la Oumma Islamique, toutes choses qui contribuent à la lutte contre l'insécurité.

ENJEUX DU 50^e CMAE

Le CMAE est une rencontre internationale stratégique et à ce titre, il comporte d'importants enjeux aussi bien pour le Cameroun, pays hôte, que pour l'OCI.

- **Pour le Cameroun**, l'accueil du 50e CMAE sera une occasion idoine pour :

- Assurer le rayonnement diplomatique du Cameroun ;
- Promouvoir l'image de marque de notre pays et renforcer sa crédibilité auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui prendront part aux travaux de Yaoundé ;
- Faire le lobbying pour l'adoption des deux projets de résolution proposés par le Cameroun visant l'institutionnalisation d'une Journée Internationale de l'OCI, qui sera célébrée chaque année à l'instar des Journées des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie ainsi que la création d'une Université de Solidarité Islamique du thème du 50e CMAE ;



- Confirmer le positionnement de Yaoundé comme une place diplomatique importante à travers sa capacité à abriter les rencontres stratégiques des Organisations Internationales ;
- Renforcer la coopération Cameroun - OCI et avec ses Comités Permanents, ses Organes subsidiaires, ses Institutions Spécialisées et Affiliées ;
- Renforcer la collaboration entre les administrations nationales concernées par la coopération Cameroun - OCI, pour permettre la fluidité du traitement de l'information et la préparation des projets de résolution ;
- Créer et exploiter les opportunités d'affaires : le 50e CMAE donne des possibilités de rencontres bilatérales entre les Gouvernements et les Institutions de Financement d'une part et entre les Chambres Consulaires d'autre part (API, GICAM, CAPEF, CCIMA) afin de capitaliser les opportunités de partenariats et de financement ;
- Faciliter l'introduction directe de devises supplémentaires dans le circuit économique. Il convient de souligner à ce sujet qu'environ quatre-vingts (80) délégations conduites par des personnalités de niveau ministériel et comportant en moyenne sept (07) membres chacune sont attendues au Cameroun. Sur cette base, il s'agira d'accorder l'hospitalité et les commodités y afférentes à environ sept cent (700) personnes qui, durant leur séjour, seront des acteurs économiques importants à travers la consommation des biens et services.

Pour l'OCI, le CMAE est un cadre de mise en œuvre des grandes orientations définies par le Sommet Islamique. Dans cette perspective, le 5^e CMAE, qui se tient à la suite du 15^e Sommet Islamique tenu à Banjul en République de Gambie du 04 au 05 mai 2024, sera une occasion de :

- adopter des résolutions pertinentes pour mettre en œuvre les recommandations des assises de Banjul dans les domaines politique, économique, humanitaire, socioculturel, scientifique et technologique, juridique, organique et institutionnel, etc.;
- poursuivre les réflexions pour trouver des voies et moyens afin de relever les défis auxquels l'organisation est confrontée, notamment sécuritaires, socio-économiques, humanitaires en vue d'améliorer les conditions de vie des populations de la Oummah Islamique ;
- examiner et approuver le programme, le budget et les autres rapports financiers et administratifs du Secrétariat Général et de ses organes subsidiaires ;
- examiner les voies et moyens pour l'opérationnalisation du Fonds de l'OCI pour la Réhabilitation et la Formation des Jeunes dans la région du Sahel et du Bassin du Lac Tchad ;



LE CMAE AU CAMEROUN

C'est la première fois que l'Afrique Centrale en général et le Cameroun en particulier accueille le CMAE. Il faut souligner, à toutes fins utiles, que c'est par résolution N°13/49/LO adoptée à l'unanimité lors du 49ème CMAE qui s'est tenu à Nouakchott en République de Mauritanie, que notre pays a été désigné pour accueillir la 50ème session de cette rencontre stratégique de l'OIC.

La tenue de cette 50ème session à Yaoundé, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'adhésion de notre pays à l'OIC, démontre son leadership, son positionnement stratégique et son attachement aux valeurs et objectifs de l'Organisation Islamique, sous la Très Haute Impulsion du **CHEF DE L'ETAT**.

De manière générale, ces assises de Yaoundé serviront de cadre idoine pour assurer le suivi des engagements pris lors du 15^e Sommet Islamique qui s'est tenu à Banjul en République de Gambie, du 04 au 05 mai 2024. Plus concrètement, il sera question de poursuivre des réflexions pour trouver des solutions concrètes, durables et pérennes aux défis auxquels est confronté le Monde islamique ; examiner et approuver le budget ainsi que les autres rapports administratifs financiers du Secrétariat Général et de l'ensemble de l'écosystème de l'OIC.

Le thème retenu pour cette 50^e session est : « **Développement des Infrastructures de Transport et de Communication : Instrument majeur de lutte contre la Pauvreté et l'Insécurité** ». Le programme prévoit quelques activités en marge à savoir la célébration du 50^e anniversaire de l'adhésion du Cameroun à l'OIC ; un Forum d'investissement « **OIC Invest Days** » et un colloque sur la « **Coopération scientifique et technique intra-OIC** ».



L'OIC, une Organisation universelle qui rassemble les pays ayant en commun l'Islam

L'Organisation de la Coopération Islamique a été créée lors du Sommet Islamique de Rabat au Royaume du Maroc, à la suite de l'incendie de la Mosquée d'Al Aqsa de Jérusalem. Regroupant 57 Etats membres répartis sur quatre (04) continents (Asie, Afrique, Europe et Amérique Latine), l'OIC est la 2e plus grande organisation inter gouvernementale après les Nations Unies. Elle représente la voie collective du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts dans l'esprit de promouvoir la paix internationale et l'harmonie entre les différents peuples du monde.

L'OIC, une Organisation de solidarité et de coopération multilatérale

Les actions de l'OIC sont guidées par la solidarité, le dialogue et l'unité. Conformément à sa Charte, l'Organisation poursuit les objectifs suivants:

- Améliorer et consolider les liens de fraternité et de solidarité entre les Etats membres ;
- Sauvegarder et protéger les intérêts des Etats membres face aux défis auxquels se trouvent confrontés le monde islamique en particulier et la communauté internationale en général ;
- Préserver le droit à l'autodétermination, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats membres ;
- Assurer une participation active des Etats membres au processus mondial de prise de décision dans les domaines politique et socio-économique ;
- Promouvoir et renforcer la coopération économique, socio-culturelle, scientifique et commerciale ;
- Promouvoir un développement humain intégral et durable, ainsi que le bien-être des populations dans les Etats membres ;
- Travailler en collaboration et en coordination dans les situations d'urgence telles que les crises humanitaires et les catastrophes naturelles ;
- Coopérer dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, le crime organisé, le trafic de drogues, la corruption, le blanchiment d'argent, ainsi que la traite des êtres humains ;



- Préserver les droits, la dignité, l'identité religieuse et culturelle des communautés et minorités musulmanes dans les Etats non membres ;
- Promouvoir et protéger les droits humains et les libertés fondamentales, y compris ceux des femmes, des enfants, ainsi que des personnes âgées et à besoins spécifiques.

Ce que l'OCI n'est pas

L'OCI n'est pas une organisation pour les Musulmans. Organisation identitaire et culturelle à sa création, l'OCI a su s'adapter aux évolutions du monde et aborde des questions globales telles que les Objectifs de Développement Durable, la paix et la stabilité, la lutte contre le terrorisme, la diffusion de la science et de la technologie, la paix, la stabilité et la sécurité internationales, les changements climatiques et la protection de l'environnement, etc. Par ailleurs, l'OCI compte en son sein plusieurs pays membres laïcs à l'instar du Cameroun. Il faut souligner à cet effet que les réalisations de l'OCI dans notre pays ne se situent pas seulement dans le septentrion musulman et ne profitent pas uniquement à la communauté musulmane nationale. A titre d'illustration, le Barrage hydroélectrique de Songloulou qui a été financé par la Banque Islamique de Développement (BID), bras financier de l'OCI se situe à Edéa dans la région du Littoral. L'on peut également citer le financement des tronçons routiers Olama-Bingambo (route Olama-Kribi) ; Sangmelima-Djoum (route Sangmelima-Djoum-Mintom-Ouessou); l'Axe lourd Yaoundé-Douala, etc. En outre, une chaire ICESCO-FUMI a été créée à l'IRIC et accueille de jeunes camerounais, toutes obédiences religieuses et culturelles confondues. /-





OCI EN CHIFFRE

- 2e Organisation Internationale universelle après l'ONU
- 05 Etats Observateurs
- 24,7% de la Population mondiale
- Environ 2 milliards d'habitants

ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

 République d'Azerbaïdjan Membre Depuis 1992	 République islamique d'Afghanistan Membre Depuis 1969	 République d'Albanie Membre Depuis 1992	 Etat des Emirats Arabes Unis Membre Depuis 1972	 République d'Indonésie Membre Depuis 1969
 République d'Ouzbékistan Membre Depuis 1996	 République d'Ouganda Membre Depuis 1974	 République islamique d'Iran Membre Depuis 1969	 République islamique du Pakistan Membre Depuis 1969	 Royaume de Bahreïn Membre Depuis 1972
 Brunei Darussalam Membre Depuis 1984	 République Populaire du Bangladesh Membre Depuis 1974	 République du Bénin Membre Depuis 1983	 Burkina Faso Membre Depuis 1974	 République du Tadjikistan Membre Depuis 1992
 République de Türkiye Membre Depuis 1969	 Turkménistan Membre Depuis 1992	 République du Tchad Membre Depuis 1969	 République du Togo Membre Depuis 1997	 République Tunisienne Membre Depuis 1969



 Sultanat d'Oman Membre Depuis 1972	 République du Gabon Membre Depuis 1974	 La République de la Gambie Membre Depuis 1974	 République du Guyana Membre Depuis 1998	 République de Guinée Membre Depuis 1969
 République Arabe Syrienne Membre Depuis 1972	 République du Suriname Membre Depuis 1996	 République de Sierra Léone Membre Depuis 1972	 République de Somalie Membre Depuis 1969	 République d'Irak Membre Depuis 1975 Fête nationale --/--
 République Algérienne Démocratique et Populaire Membre Depuis 1969	 République de Djibouti Membre Depuis 1978	 Royaume d'Arabie Saoudite Membre Depuis 1969	 République du Sénégal Membre Depuis 1969	 République du Soudan Membre Depuis 1969
 République de Guinée Bissau Membre Depuis 1974	 Etat de Palestine Membre Depuis 1969	 République du Kirghiz Membre Depuis 1992	 Etat du Qatar Membre Depuis 1972	 République du Kazakhstan Membre Depuis 1995
 République du Cameroun Membre Depuis 1974	 République de Côte-d'Ivoire Membre Depuis 2001	 Etat du Koweït Membre Depuis 1969	 République du Liban Membre Depuis 1969	 Libye Membre Depuis 1969
 République des Maldives Membre Depuis 1976	 République du Mali Membre Depuis 1969	 Malaisie Membre Depuis 1969	 République arabe d'Egypte Membre Depuis 1969	 Royaume du Maroc Membre Depuis 1969
 République islamique de Mauritanie Membre Depuis 1969	 République du Mozambique Membre Depuis 1994	 République du Niger Membre Depuis 1969	 République fédérale du Nigeria Membre Depuis 1986	 République du Yémen Membre Depuis 1969



ETATS OBSERVATEURS

- Bosnie Herzégovine
- République Centrafricaine
- Royaume de Thaïlande
- Etat Chypriote Turc
- Fédération de Russie

ORGANES SUBSIDIAIRES

- Centre de Recherches Statistiques, Economiques, Sociale et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC)
- Centre de Recherche sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique (IRCICA)
- Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC)
- Académie Internationale du Fiqh Islamique (IIFA)
- Fond de Solidarité Islamique et son Waqf (FSID)
- Université Islamique de Technologie (IUT)

INSTITUTIONS SPECIALISEES

- Banque Islamique de Développement (BID)
- Organisation du Monde Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ICESCO)
- Union des Agences de Presse de l'OCI (UNA)
- Union de Radiodiffusion d'Etat de l'OCI
- Comité Islamique du Croissant International (ICIC)
- L'Organisation pour la Science, la Technologie et l'Innovation (STIO)



- Organisation Islamique de sécurité Alimentaire (OISA)
- Organisation de Développement des Femmes des Etats membre de l'OCI (WDO)

INSTITUTIONS AFFILIEES

- Université Islamique Internationale de Malaisie (IIUM)
- Fédération Sportive de Solidarité Islamique (ISSF)
- Forum de la Jeunesse de la Coopération Islamique (ICYF)
- Union Internationale des Scouts Musulmans (IUMS)
- Forum des Médias de l'OCI(OMF)
- Forum des Autorités de Régulation de la Radiodiffusion de l'OCI (IBRAF)
- La Chambre Islamique de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture
- Institut de Normalisation et de Météorologie pour les Pays Islamiques
- Académie des Sciences du Monde Islamique
- Fédération Mondiale des écoles internationales arabo-islamiques (WFAIIS)

COMITES PERMANENTS

- Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC)
- Comité Permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH)
- Comité Permanent de l'Information et des Affaires Culturelles (COMIAC)
- Comité Al Qods



INSTITUTION INDEPENDANTE

- Commission Permanente Islamique des Droits de l'Homme (CPIDH)

GROUPES ISLAMIQUES

- Front Moro de Libération Nationale
- Front Moro des Non-Alignés
- Véritable Représentant du Peuple Cachemirien

ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

- Nations Unies
- Mouvement des Non-Alignés (NAM)
- Ligue des Etats Arabes
- Union Africaine
- Union Parlementaire des Etats Membres de l'Organisation de la
Coopération Islamique
- Conseil de Coopération des Etats Arabes du Golfe (CCG)



INVITES

- Secrétaire Général Conseil Turc
- Agence Beit Mal Al-Qods
- Secrétaire Général de D-8
- Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de Palestine dans le Proche Orient(UNRWA)
- Comité des Nations Unies pour l'Exercice des Droits Inaliénables du Peuple Palestinien
- Haut Représentant des Nations Unies pour l'Alliance des Civilisations (UNAOC)
- Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD)
- Organisation de la Coopération Numérique (DOC)
- Union du Maghreb Arabe
- Union Européenne
- PNUD
- G5 Sahel

INSTITUTION ET ASSOCIATION ISLAMIQUE

- Ligue Musulmane Mondiale

UNIVERSITES ISLAMIQUES

- Université Islamique du Niger
- Université Islamique en Ouganda

ENVOYES SPECIAUX A L'OCI

- Envoyé Spécial des Etats Unis auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial du Royaume-Uni auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de l'Australie auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la France auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de l'Italie auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial du Canada auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de l'Allemagne auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la Suède auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la Chine auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la Géorgie auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de l'Union Européenne auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la Roumanie auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la Suisse auprès de l'OCI
- Envoyé Spécial de la Norvège auprès de l'OCI



Photo de famille de la 44^e session du CMAE (Abidjan, République de Côte d'Ivoire)



A propos du Secrétaire Général de l'Organisation de Coopération Islamique S.E. Hissein BRAHIM TAHA





Hissein Brahim Taha est un diplomate et homme politique de la République du Tchad. Né le 1^{er} novembre 1951, à Abéché, au Tchad. Titulaire d'un diplôme de l'Institut des Langues et Civilisations Orientales de Paris,(1978),Il est actuellement le Secrétaire Général de l'Organisation la Coopération Islamique (OCI), depuis le 17 Novembre 2021.Bien avant d'occuper cette poste, S.E Hissein BRAHIM TAHA a connu une riche carrière diplomatique assez impressionnante ;

POSTES

- 2021 : Secrétaire général de l'Organisation de coopération Islamique (OCI) (17 novembre 2021)
- 2020 : Ambassadeur dignitaire de la République du Tchad.
- 2019 - 2020 : Ministre Secrétaire Général Adjoint à la Présidence de la République du Tchad.
- 2018 : Conseiller à la diplomatie à la présidence de la République du Tchad.
- 2017 : Ministre des Affaires Étrangères de l'intégration africaine de la Coopération internationale de la République du Tchad.
- 2007 - 2017 : Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Tchad en France, en Espagne, au Portugal, en Grèce et au Vatican.
- 1991 - 2001 : 1^{er} Conseiller à l'Ambassade du Tchad auprès du Royaume d'Arabie Saoudite RIYADH
- 1990 - 1991 : Directeur du Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères de la République du Tchad.
- 1981 - 1982 : Chef de Division Europe et Amérique à la Direction des Affaires Économique et Internationales au ministère des affaires étrangères de la République du Tchad.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- Chevalier de l'ordre national du Tchad
- Officier de la Légion d'honneur (France)
- Ambassadeur Dignitaire de la République de Tchad



CONTACTS UTILES

M. OUSMANOU KOULAGNA, Ministre Plénipotentiaire, Directeur des Affaires d'Asie et des Relations avec l'OCI au Ministère des Relations Extérieures. Courriel : koulagnafr@cmaeociyaounde2024.cm
Téléphone (Bureau) : +237 222 207 915 (Mobile) : +237 6 94 087 941 (Whatsapp) : +212 662 434 768

M. JEAN PATRICE KOE Jr, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Communication, de la Documentation et des Archives Diplomatiques au Ministère des Relations Extérieures. Courriel : jrkoe@cmaeociyaounde2024.cm
Téléphone (Bureau) : +237 222 200 422 (Mobile / Whatsapp) : +237 653 848 682

M. OUMAROU SANDA, 2^e Vice-consul - Consulat Général du Cameroun à Djeddah. Courriel : ou-mared@yahoo.fr
Téléphone (Mobile/Whatsapp) : +237 696 269 692



Palais des congrès de Yaoundé

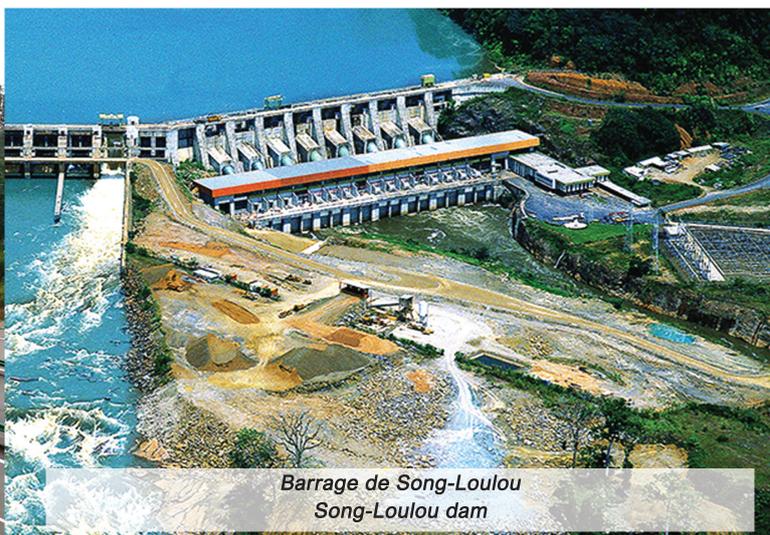
29 - 30 août 2024



QUELQUES REALISATIONS DE L'OCI AU CAMEROUN



Travaux de la section route Olama-Kribi
Work on the Olama-Kribi road section



Barrage de Song-Loulou
Song-Loulou dam



Financement de l'axe lourd Douala -Yaoundé
Financing the Douala -Yaounde trunk road



Projet d'hydraulique villageoise à travers 400 forages
Village water project with 400 boreholes



Projet de développement du Mont Mbappit
Mount Mbappit development project



Financement partiel de la route Foumban -Tibati
Partial financing of the Foumban -Tibati road

MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

B.P. 18 Yaoundé 1^{er} - Cameroun

+ (237) 222 20 30 27



contact@diplocam.cm

contact@cmaeociyaounde2024.cm

703, Rue 1025 Hippodrome